



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

émulsion de cire

SECTION 1 : Désignation de la substance ou du mélange et de l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

Désignation commerciale

émulsion de cire

▼Numéro du produit

2867, 2868, 289968, 289969

Identificateur unique de formule (UFI)

15UW-GT6W-XFK0-X6UT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations à éviter Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Production céramique

Utilisations à éviter

Aucune connaissance.

1.3. Détails du fournisseur qui fournit la fiche de données de sécurité

Dénomination et adresse

Cerama A/S Hammerholmen**44-48 2650 Hvidovre****Danemark +45 36 77 22 22****www.cerama.dk**

Personne contact -

Support

E-mail

SDS@Cerama.dk Révisé le

21/03/2025, FDS Version 1.0, Date de

la dernière édition 21/03/2025 (1.0)

1.4. Numéro d'urgence

Urgence : Appelez le 112, demandez les informations au centre antipoison. Ouvert 24 heures sur 24.

Centre antipoison de Berlin, numéro d'urgence : +49 30 19240 (jour et

nuit) Voir aussi section 4 sur les mesures de premiers secours

SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1. Catégorisation de la substance ou du mélange

Non classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

2.2. éléments d'étiquetage

pictogrammes de danger

Non pertinent.

Mention de danger

Non pertinent.

pictogrammes de danger

Non pertinent.

Consignes de sécurité

Généralités

-
- Prévention
-
- Réaction
-
- Stockage
-
- Élimination
-

Contient

Mélange réactionnel de : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE n° 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE n° 220-239-6] (3:1) ; mélange réactionnel de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [CE n° 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [CE n° 220-239-6] (3:1)

Autres mentions

EUH208, Contient un mélange réactionnel de : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE n° 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE n° 220-239-6] (3:1) ; mélange réactionnel de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [CE n° 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [CE n° 220-239-6] (3:1). Peut provoquer des réactions allergiques. EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

UFI : 15UW-GT6W-XFK0-X6UT

2.3. Autres dangers

Autre

Ce mélange/ce produit ne contient aucune substance répondant aux critères de classification comme substance PBT et/ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme perturbateur endocrinien selon les critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2023/707 de la Commission.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable. Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Produit / Substance	Identifiants	% p/p	Classification	Rem.
Mélange réactionnel de : 5-chloro-2-N° CAS : 55965-84-9 méthyl-2H-isothiazol-3-one [CEN° CE : 611-341-5 nr. 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [numéro EG 220-239-6] (3:1); Masse de réaction de : 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-on [num. CE 247-500-7] et 2-Méthyl-4-isothiazolin-3-on [num. CE 220-239-6] (3:1)	REACH : Numéro index : 613-167-00-5	<0,0015 %	EUH071 Tox. aiguë 3, H301 Tox. Aiguë 2, H310 Corrosion de la peau 1C, H314 (SCL : 0,60 %) Irritation cutanée 2, H315 (SCL : 0,06 %) Sensibilisation cutanée 1A, H317 (SCL : 0,0015 %) Domm. Oculaire 1, H318 (SCL : 0,60 %) Irritation oculaire 2, H319 (SCL : 0,06 %) Tox. Aiguë 2, H330 Aquatique Aiguë 1, H400 (M=100) Aquatique Chronique 1, H410 (M=100)	

Texte complets des S-h Sand Z - voir section 16. Les valeurs limites d'exposition au travail, si disponibles, sont reproduites à la section 8.

Autres indications

-

SECTION 4: Premières mesures d'urgence

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

En cas d'accidents : consulter un médecin ou la salle de premiers secours - apporter l'étiquette ou la fiche de données de sécurité. En cas de symptômes persistants ou de doute sur l'état de la victime, demander une aide médicale. Ne jamais administrer d'eau à une personne inconsciente ou similaire.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : mettre la personne à l'air frais et la surveiller.

Éléments: Après contact avec la

peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Peau ayant été en contact avec le produit, laver soigneusement à l'eau et au savon. N'utiliser aucun solvant ou diluant.

En cas d'irritation cutanée : demander conseil à un médecin / obtenir une aide médicale.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 5 minutes (20-30 °C).

Retirer les lentilles si nécessaire. Consulter un médecin.

Après ingestion

Si la personne est consciente, rincer la bouche à l'eau et rester avec elle. Ne jamais donner à boire à la personne. En cas d'inconfort : contacter immédiatement un médecin et apporter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne pas provoquer de vomissements, sauf si le médecin le conseille. Garder la tête inclinée vers le bas pour éviter que le vomi ne regagne la bouche et le gosier.

Brûlure

Non applicable.

4.2. Symptômes et effets aiguës et retardés les plus importants

Effets sensibilisants : Le produit contient des substances susceptibles de provoquer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient généralement 12-72 heures après l'exposition et résulte de l'intrusion de l'allergène dans la peau et de sa réaction avec les protéines dans la couche supérieure de la peau. Le système immunitaire du corps considère la protéine chimie modifiée comme un corps étranger et tentera de la décomposer.

4.3. Instructions d'assistance médicale immédiate ou de traitement spécial

Traitement symptomatique.

Informations pour le médecin

Apporter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés : aucun jet d'eau ne doit être utilisé car il peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers présents du produit ou du mélange

Lors d'un incendie, une fumée dense se forme. L'exposition aux produits de dégradation peut présenter un danger pour la santé.

Les récipients emballés et exposés au feu doivent être refroidis avec de l'eau. Ne pas laisser l'eau d'extinction atteindre les canalisations et les eaux courantes.

5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

Aucune exigence particulière.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement imprévu

6.1. Mesures de précaution pour les personnes, équipements de protection et procédures à suivre en cas d'urgence

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Éviter l'introduction dans les lacs, ruisseaux, canalisations, etc. Tenir les personnes non autorisées éloignées du produit répandu.

6.3. Méthodes et matériaux pour la retenue et le nettoyage

Le matériel renversé est confiné à l'aide de matériaux absorbants non inflammables tels que du sable, de la terre, de la vermiculite et de la terre diatomée, et collecté et éliminé dans des contenants conformément aux règles en vigueur. Le nettoyage se fait dans la mesure du possible à l'aide de solvants de nettoyage. Éviter les solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 13 « Consignes d'élimination » pour la gestion des déchets.

Pour les mesures de protection voir section 8 « Limitation et surveillance de l'exposition / Équipements de protection individuelle ».

SECTION 7 : Manutention et stockage

7.1. Mesures de sécurité pour une manipulation sûre

Fumer, manger et boire ne sont pas autorisés dans la zone de travail. Voir section 8 sur les équipements de protection individuelle.

7.2. Conditions de stockage sûr tenant compte des intolérances

Fermer soigneusement les contenants ouverts et les stocker debout pour éviter toute fuite.

Accumulation conjointe autorisée pour les produits des classes de stockage : 2A, 2B, 3, 4.1B, 4.2, 5.1A, 5.1B, 5.2, 6.1A, 6.1B, 6.1C, 6.1D, 8A, 8B, 10, 11, 12, 13.

Loi de consolidation avec restrictions pour les produits des classes de stockage : 4.1A, 4.3, 5.1C.

Stockage séparé nécessaire pour les produits de toutes les autres classes de stockage.

Emballage adapté

Conserver toujours dans des récipients dont le matériau est identique à celui du récipient d'origine.

Classe de stockage

Classe de stockage 12 (Liquides non inflammables).

TRGS 510 - Stockage des substances dangereuses dans des récipients mobiles.

Conditions de stockage

Aucune exigence particulière.

Matériaux incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et réducteurs forts.

7.3. Applications finales spécifiques

Ce produit ne doit être utilisé que pour les applications de la section 1.2.

SECTION 8 : Limitation et surveillance de l'exposition / Équipements de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Le produit ne contient pas de substances figurant sur la liste allemande des substances avec une valeur limite d'exposition professionnelle en vigueur.

DNEL

Masse de réaction de : 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [numéro EC 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [numéro EC 220-239-6] (3:1) ; Masse de réaction de : 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [numéro EC 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin- 3-one [numéro EC 220-239-6] (3:1)

Durée d'essai :	Voies d'exposition :	DNEL:
Effets locaux aigus sur la population générale	Inhalation	40 µg/m ³
Effets locaux aigus sur les travailleurs	Inhalation	40 µg/m ³
Effets locaux à long terme sur la population générale	Inhalation	20 µg/m ³
À long terme – Effets locaux - Travailleurs	Inhalation	20 µg/m ³
À court terme – Effets systémiques - Population générale	Oral	110 µg/kg/jour
À long terme – Effets systémiques - Population générale	Oral	90 µg/kg/jour

PNEC

Masses de réaction de: 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EG n° 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [EG n° 220-239-6] (3:1); Masses de réaction de: 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [n° EC 247-500-7] et 2-Méthyl-4-isothiazolin- 3-one [n° EC 220-239-6] (3:1)

Voies d'exposition:	Durée d'exposition:	PNEC :
Sol		10 µg/kg
stations d'épuration		230 µg/L
Libération pulsée (eaux marines)		3,39 µg/L
Libération pulsée (eaux douces)		3,39 µg/L
Eaux marines		3,39 µg/L
sédiments marins		27 µg/kg
Eaux douces		3,39 µg/L

Sédiments d'eau douce

27 µg/kg

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

Appliquer un contrôle général pour prévenir les émissions inutiles.

Instructions générales

Fumer, manger et boire ne sont pas autorisés dans l'aire de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'a été mis en œuvre pour ce produit.

Limites d'exposition

Aucune limite d'exposition pour les composants du produit.

Informations supplémentaires sur la conception des installations techniques

Prenez les mesures habituelles lors de l'utilisation du produit. Éviter l'inhalation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

À chaque pause dans l'utilisation du produit et à la fin des travaux, laver les parties du corps exposées. Faire particulièrement attention aux mains, avant-bras et visage.

Limitation de l'exposition environnementale

Aucune exigence particulière.

Mesures de protection individuelles

Mesures de protection générales

Utiliser uniquement un EPI CE.

Protection respiratoire

Type	Classe	Couleur	normes
Filtre combiné A2B2E2K2-P2	Classe 2	Brun/Gris/Jaune/Vert/Blanc é1B	EN14387



Protection du corps

Recommandé	Type/Catégories	Normes
Adéquate Porter des vêtements de protection, par ex. vêtements de sur-protection en polypropylène ou Vêtements de protection en coton/polyester.	-	-



Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimale de couche (mm)	Temps de perforation (min.)	Normes
4H	0,068 - 0,084	> 480	EN374-2, EN374-3, EN388



Protection des yeux

Type	Normes
Lunette de protection avec Port de protection latérale	EN166



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Forme

Liquide

Couleur

Jaunâtre

Odeur / Seuil d'odeur (ppm)

Doux



- pH
5-8
- Densité (g/cm³)
0,95
- Viscosité cinématique
600-1100 mPa·s (20 °C)
- Propriétés des particules
Ne s'applique pas aux liquides.
- Changements d'état
- Point de fusion / Point de congélation (°C)
0-4
- Point de ramollissement / plage (°C)
Ne s'applique pas aux liquides.
- Point d'ébullition (°C)
100
- Pression de vapeur
Aucune donnée disponible.
- Densité de vapeur relative
Aucune donnée disponible.
- Température de décomposition (°C)
Aucune donnée disponible.
- Données d'explosion et d'incendie
- Point d'éclair (°C)
Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité (°C)
Aucune donnée disponible.
- Température d'allumage (°C)
Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosion (% v/v)
Aucune donnée disponible.
- Solubilité
- Solubilité dans l'eau
Résolution complète
- Coefficient de distribution n-octanol/eau (LogKow)
3,5-
- Solubilité dans la graisse (g/L)
Aucune donnée disponible.
- 9.2. Autres informations
- Autres paramètres physiques et chimiques
Aucune donnée disponible.
- Propriétés pro-pyro.
Aucune donnée disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Aucune donnée disponible.
- 10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable dans les conditions décrites à la section 7.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucune connue.
- 10.4. Conditions à éviter
Aucune connue.
- 10.5. Matériaux incompatibles
Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts et agents réducteurs forts.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Sous des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être formé.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les catégories de danger au sens du règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets corrosifs/irritants sur la peau

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Dommmages/irritation oculaire grave

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation des voies respiratoires

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation de la peau

Le produit contient des substances qui peuvent déclencher des réactions allergiques chez des personnes déjà sensibilisées.

Mutagénèse germinales

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique des organes cibles par exposition unique

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique des organes cibles par exposition répétée

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration

Conformément aux données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Autres dangers

Informations toxikologiques supplémentaires

Aucun connu.

Caractéristiques perturbant le système endocrinien

Ce mélange/ce produit ne contient pas de substances qui, à la connaissance, présentent des propriétés endocriniennes.

Autres informations

Aucun connu.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistenz und Abbaubarkeit

En raison des données disponibles, les critères d'évaluation ne sont pas remplis.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

En raison des données disponibles, les critères d'évaluation ne sont pas remplis.

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'y a pas de données disponibles.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange/ce produit ne contient pas de substances répondant aux critères de classification en tant que substance PBT et/ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/ce produit ne contient pas de substances considérées comme présentant des propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement.

12.7. Autres effets nocifs

Aucun connu.

SECTION 13: Conseils d'élimination

13.1. Procédés de traitement des déchets

Respecte le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Le produit n'est pas soumis aux règles des déchets dangereux.
 RÈGLEMENT (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.
 Numéro EWC des déchets (EWC)
 Non pertinent.

Emballages non lavés

Les emballages contenant des résidus de produit doivent être éliminés selon les mêmes conditions que le produit lui-même.

SECTION 14: Renseignements relatifs au transport

	14.1	14.2	14.3	14.4	14.5.	Autres
	N.O.UN conforme		Classes de dangers du transport	PG*	Env**	Informations:
	Désignation d'expédition					
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

** Dangers pour l'environnement

Autre

Pas une marchandise dangereuse selon ADR, IATA et IMDG.

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport en vrac par voie maritime conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

SECTION 15 : Réglementations

15.1. Règles de sécurité, de santé et de protection de l'environnement / réglementations spécifiques pour la substance ou le mélange

Restrictions d'utilisation

Aucune particulière.

Besoin de formation spécifique

Aucune exigence particulière.

Ordonnance sur les accidents majeurs - Catégories de danger / Substances dangereuses nommément désignées

Non applicable.

Classification WGK

Classe de danger pour l'eau : WGK 1

Autre

Non applicable.

Sources utilisées

RÈGLEMENT (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Règlement sur les installations manipulant des substances dangereuses pour l'eau (AWSV).

RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité des substances

Non

SECTION 16 : Autres informations

Phrases H (section 3)

H301, Corrosif pour les voies respiratoires.

H301, toxique en cas d'ingestion.

H310, danger de mort en cas de contact avec la peau.

H314, provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires graves.

H315, Provoque une irritation cutanée. H317, Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H318, Provoque des lésions oculaires graves. H319, Provoque une sévère irritation des yeux. H330, Mortel par inhalation. H400, Très toxique pour les organismes aquatiques. H410, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Abréviations et acronymes ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ak = autres déchets soumis à contrôle akb = autres déchets soumis à contrôle avec obligation de bordereau ATE = Valeur estimée de toxicité aiguë BCF = Facteur de bioconcentration CAS = Chemical Abstracts Service CE = Conformité Européenne (Conformité européenne) CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage [Règlement (CE) n° 1272/2008] CSA = Évaluation de la sécurité des substances CSR = Rapport sur la sécurité des substances DMEL = Valeur limite minimale dérivée DNEL = Valeur limite sans effet dérivée EAK = Catalogue européen des déchets EINECS = Inventaire européen des substances existantes ES = Scénario d'exposition EUH = Mention de danger spécifique au CLP EuPCS = Système européen de catégorisation des produits GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques GWP = Potentiel de réchauffement global IATA = Association internationale du transport aérien IBC = Grand récipient pour vrac intermédiaire IMDG = Marchandises dangereuses dans le transport maritime international LogPow = Logarithme décimal du coefficient de partage octanol-eau MARPOL = Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires telle que modifiée par le protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine) nwg = Non dangereux pour l'eau OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique PNEC = Concentration sans effet estimée RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses RRN = Numéro d'enregistrement REACH S = Déchets spéciaux SCL = Limite de concentration spécifique SVHC = Substances extrêmement préoccupantes STOT-RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée STOT-SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique UN = Nations Unies UVBC = Substances à composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matériaux biologiques VOC = Composés organiques volatils vPvB = Très persistant et très bioaccumulable WGK = Classe de dangerosité pour l'eau Valeur limite moyenne pondérée dans le temps = Moyenne pondérée dans le temps

Autre

Non applicable. Fiche de données de sécurité approuvée par PLI Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision complète (premier chiffre de la version SDS, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont signalées par un triangle. Les informations de cette fiche de données de sécurité ne s'appliquent qu'au produit mentionné en section 1 et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autres produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur réel du produit. Les informations mentionnées



Conforme au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe II, modifié conformément au règlement (CE) no 2020/878

Les informations ne doivent pas être utilisées comme spécification du produit.

Langue du pays : DE-de